COMPTABILITÉ TECHNIQUE ASSURANCE VIE ET NON VIE

Fondamentaux de l'assurance

Bulletin de participation sur www.caritat.fr

PPC 84

Durée de la formation ?

2 jours – soit 14 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux comptables, contrôleurs de gestion, auditeurs, administrateurs de mutuelles, maitrise d'ouvrage comptabilité d'assurance, communication financière.

Pour obtenir quoi ?

Acquérir les connaissances comptables en assurance vie et non vie, liées aux 3 cycles : technique, placement, frais de gestion. Maitriser la production des états comptables et leur interprétation.

Quels objectifs pédagogiques ?

Saisir la norme comptable spécifique au secteur assurance.

Maîtriser les écritures des cycles Technique / Placement / Frais de gestion.

Expliquer les documents comptables de synthèse : bilan, résultat et principaux tableaux de l'annexe

Différencier les activités de l'assurance à partir des données comptables.

Développer une analyse critique sur la pratique comptable en fonction des garanties concernées.

Quelles méthodes mobilisées ?

Par une alternance d'exposés sous forme de diaporama, de jeux (domino pédagogique, de questionnaire « à l'écran », de test) et d'une étude de cas, afin d'obtenir un flux d'échanges permanent.

Quels sont les prérequis ?

Une connaissance en comptabilité générale (principe partie double).

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Jérôme SANDER



Jérôme SANDER est actuaire certifié, et travaille dans le monde de l'assurance depuis plus de 30 ans. Spécialiste des méthodes calculatoires, il est l'auteur de l'ouvrage 'Calculs Actuariels sous Access' (Economica), et du 'Guide pratique de l'ORSA' (L'Argus de l'assurance).

La formation en pratique…

Quand et où ?

15 et 16 septembre 2027
9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8e

Combien ça coûte ?

1 980 €.
Les frais de participation couvrent les journées de formation, la documentation complète, les déjeuners et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

Spécificités du secteur assurance et spécificités de la comptabilité d'assurance

Comptabilisation des actifs et du résultat net des placements

Classification des actifs
Comptabilisation des produits de placements :

- Produits courants
- Plus-values et moins-values
- Une conséquence : dotation à la réserve de capitalisation
- Spécificités des obligations :
 - Intérêts courus non échus (ICNE)
 - Surcote et décote
- Dépréciation des actifs : provision pour dépréciation durable
- Allocation du résultat net des placements

Comptabilisation des charges par nature et des charges par destination

- Logique retenue par le plan comptable
- Comptabilisation des charges par nature
- Comptabilisation des charges par destination

Comptabiliser les opérations du résultat technique pour l'activité épargne

- Comptabilisation des primes
- Comptabilisation des rachats
- Comptabilisation de la charge de participation au résultat
- Comptabilisation de la charge de variation de provision d'assurance vie (ou provision mathématique)
- Comptabilisation de la charge de variation des autres provisions techniques vie
- Relation entre opérations techniques et notion de chargements

Principaux états comptables

- Bilan
- Résultat : compte technique vie, compte technique non vie, compte non technique
- Résultat technique par catégorie
- Etat des placements (annexe)
- Tableau de la sinistralité par année de survenance (annexe)

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Programme très complet. Beaucoup d'informations à retenir. Formateur compétent et pédagogue. »

VS, Comptable – OCIRP